

Un large comité lance la campagne contre l'interdiction des feux d'artifice

« Ce qui nous unit doit rester » : les milieux politiques, économiques et la branche misent sur la responsabilité et des règles ciblées plutôt que sur une interdiction nationale.

Berne, 6 octobre 2026 – Le comité interpartis « Non à l'interdiction des feux d'artifice » a lancé aujourd'hui à Berne sa campagne nationale. Le 29 novembre, la Suisse votera sur l'initiative populaire « Pour une limitation des feux d'artifice ». Le comité rejette comme disproportionnée une interdiction nationale de la vente et de l'utilisation des pièces d'artifice qui causent du bruit.

De lourdes conséquences pour les fêtes privées et locales

En cas d'acceptation de l'initiative, les feux d'artifice classiques tels que nous les connaissons aujourd'hui au niveau local seraient interdits. Des exceptions ne seraient possibles que pour des événements d'importance suprarégionale, sur demande et avec l'autorisation du canton compétent. Outre les fêtes privées, de nombreuses manifestations associatives, villageoises et communales seraient également concernées.

« Notre branche connaît les risques. C'est précisément pour cette raison que nous misons sur le savoir-faire, la sécurité, le respect d'autrui et des règles ciblées », a déclaré Daniel Bussmann, président de l'association ProFeuerwerk. Derrière les feux d'artifice se trouvent des entreprises spécialisées, des commerces spécialisés et de détail, des artificiers professionnels, des organisateurs, des associations et des comités locaux chargés de l'organisation de fêtes.

Responsabilité et proportionnalité

Aujourd'hui déjà, les cantons et les communes peuvent limiter l'utilisation des feux d'artifice dans le temps ou dans l'espace, soumettre leur utilisation à autorisation et prononcer des interdictions en cas de danger concret. Le comité mise sur ces instruments ciblés. Jean Guinand, ancien conseiller national, ancien conseiller d'État et président du conseil d'administration de Sugyp SA, a souligné que les problèmes politiques devaient être résolus au bon niveau institutionnel et par des moyens proportionnés.

Benjamin Roduit, conseiller national (Le Centre/VS), s'est référé à son expérience d'ancien président de commune. En période de sécheresse, lorsque les conditions météorologiques sont défavorables ou lorsque l'organisation n'offre pas les garanties nécessaires, les autorités doivent pouvoir dire non – mais aussi oui lorsque les conditions sont réunies. « Le vivre-ensemble se construit dans la responsabilité, la confiance et le juste milieu », a déclaré Roduit.

Culture festive et interdictions

Le conseiller national Edgar Bischof (UDC/AR) a placé la culture festive suisse au centre de son intervention. Les feux d'artifice ne sont pas un produit de consommation quotidien, mais représentent pour de nombreuses personnes le point culminant de moments particuliers vécus en commun. « La tradition ne signifie pas l'absence d'égards. Elle consiste à transmettre ce qui a fait ses preuves de manière responsable », a déclaré Bischof.

Jonas Lüthy, président des Jeunes Libéraux-Radicaux Suisse, a replacé l'initiative dans une évolution plus générale. « L'initiative sur les feux d'artifice s'inscrit dans une politique qui impose toujours davantage de prescriptions aux citoyens tout en leur accordant toujours moins de confiance. Il faut y mettre un frein. De plus, les feux d'artifice font traditionnellement partie de moments qui créent du lien au sein de la société. Je ne souhaite pas que de tels moments deviennent encore plus rares dans notre pays », a déclaré Lüthy.

Mise en œuvre et conséquences pour les PME

Urs Furrer, directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam, a mis en garde contre davantage de bureaucratie et une nouvelle restriction de la liberté du commerce et de l'industrie. Il a également critiqué l'atteinte portée à l'autonomie communale. Les arts et métiers sont fortement ancrés dans les communes. Priver celles-ci de leur capacité de décision revient également à priver les entreprises de leur autonomie.

« Les interdictions nationales inutiles doivent être combattues. Sinon, nous finirons par accumuler les interdictions. Cela étouffe les arts et métiers », a déclaré Furrer.

Le Conseil fédéral et le Parlement recommandent de voter non

Le Conseil fédéral recommande de rejeter l'initiative. Le Conseil national a recommandé son rejet par 131 voix contre 50 et 18 abstentions, et le Conseil des États par 40 voix contre 3 et une abstention. Le contre-projet indirect a échoué lors du vote final au Conseil national et ne sera donc pas soumis au vote.

La campagne du non est placée sous le slogan « Ce qui nous unit doit rester ».

Contact

David Joos
Direction de campagne, IWF AG
david.joos@iwf.ch